

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-quatre le 11 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la commune de CHERY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien PRELY, Maire.

en exercice : 9
présents : 6
votants : 8

Date de la convocation : 5 septembre 2024

Présents : Monsieur Damien PRELY, Monsieur Alain LE BLEVEC, Madame Béatrice DAVOUST, Madame Aurélie CHABROUX, Madame Ingrid MAGNARD, et Monsieur Cédric CHABROUX

Absent: Monsieur Cédric PATRIGEON

Absents excusés : Monsieur Dominique LACOFFRETTE et Monsieur Erwan LE BLEVEC

Pouvoirs : Monsieur Dominique LACOFFRETTE à Monsieur Alain LE BLEVEC et Monsieur Erwan LE BLEVEC à Monsieur Damien PRELY

Monsieur Cédric CHABROUX a été désigné secrétaire de séance.

19/ Attribution d'une bourse au Permis de Conduire

Monsieur le Maire informe les élus de la réception en mairie d'une demande de bourse au permis de conduire.

La demande provenant de l'enfant d'un des membres du Conseil, il est demandé à ce conseiller de s'abstenir de voter.

Vu la délibération en date du 30 novembre 2015 approuvant la mise en place d'une bourse au permis de conduire,

Vu les délibérations des 13 février 2019 et 23 juin 2020 modifiant les conditions d'attribution de la bourse au permis de conduire,

Vu les modifications d'attributions de la bourse définies par délibération le 22 septembre 2023,

Considérant que le dossier de demande présenté est complet et que le candidat remplit les conditions requises pour bénéficier de cette aide financière,

Les membres du Conseil municipal décident à 7 voix pour et 1 abstention :

- **d'attribuer** la bourse au permis de conduire, soit 300 €, versée en 3 fois,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à inscrire la dépense au budget.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,

Acte publié le : 20/09/2024

Mode de publication : Site Internet www.cheryenberry.fr

Transmis au contrôle de légalité le : 20/09/2024

Accusé de réception en préfecture
018-211800644-20240911-D19-2024-DE
Date de réception préfecture : 20/09/2024